

Table des matières :

Introduction générale	01
Chapitre I : Expression écrite et communication	
Introduction	05
1-1 La maîtrise de la langue	06
1-1-1 Les normes régissant la langue	07
1-1-1-1 L'orthographe	07
1-1-1-2 La grammaire	08
1-1-1-3 Le vocabulaire	09
1-1-1-4 La conjugaison	09
1-2 L'expression écrite	10
1-2-1 Qu'est-ce qu'exprimer ?	12
1-2-2 Qu'est-ce qu'écrire ?	12
1-2-3 L'expression	13
1-2-4 L'écriture	15
1-3 La communication écrite	16
1-3-1 Qu'est- ce que la communication ?	16
1-3-2 Qu'est- ce que la communiquer à l'écrit ?	18
1-3-3 Fonctions de la communication écrite	19
1-3-4 Eléments de la communication écrite	20
Conclusion	22

Chapitre II : Fautes de la langue et interférences

Introduction-----	24
2-1 Les fautes de langue-----	25
2-1-1 Les fautes d'orthographe-----	25
2-1-2 Fautes de langue-----	28
2-1-3 Interférence linguistique-----	33
2-2 Le choix des mots-----	34
2-2-1 Précision du vocabulaire-----	34
2-2-2 Registres de langue-----	34
2-2-2-1 Le registre courant-----	35
2-2-2-2 Le registre soutenu-----	35
2-2-2-3 Le registre familier-----	35
2-3 L'impact du bilinguisme sur l'expression écrite-----	36
2-3-1 Le changement de langue d'écriture-----	37
2-3-2 Le changement de langue et interférence-----	38
Conclusion-----	40

Chapitre III: EXPERIMENTATION

Introduction-----	42
3-1 Contextualisation du corpus-----	43
3-1-1 Le terrain-----	43

3-1-2 Le public-----	43
3-1-3 Choix du corpus-----	43
3-1-4 Description de la classe-----	43
3-1-5 Méthode du travail-----	44
3-2 Analyse-----	44
3-2-1 Analyse et traitement des résultats du test-----	44
3-2-2 Analyse et traitement des copies des étudiants-----	46
3-3 Synthèse-----	49
Conclusion-----	50
Conclusion générale -----	52

Annexe

Bibliographie

INTRODUCTION

GENERALE

L'expression écrite est l'une des opérations d'acquisition des connaissances en générale et des langues en particulier, seulement cette activité demande certaines compétences en matière d'écrire et de s'exprimer en langue étrangère.

Notre thème de recherche s'intitule : L'expression écrite en Fle. A travers cette initiative nous tenterons d'identifier et de repérer les difficultés qui font l'observation à l'activité de l'expression écrite. C'est à partir de ce postulat que notre problématique se présente sous forme d'une question: "Quels sont les critères selon lesquels les étudiants de troisième année LMD choisissent leurs mots ?".

De ce fait, deux hypothèses s'imposent ; la première concerne l'étudiant et la recherche des mots qui sont enregistrés auparavant dans son répertoire linguistique, quant à la deuxième hypothèse consiste au recours à sa langue maternelle.

La méthodologie adoptée pour cette initiative c'est la méthode en premier temps descriptive puis analytique.

Nous avons tout d'abord fait une observation de classe lors d'une séance d'expression écrite et un test de l'expression écrite à l'intention des étudiants.

Nous avons choisi comme corpus les étudiants de troisième année LMD, car ils nous donneraient des résultats représentatifs à notre problématique.

L'architecture de notre plan de travail s'articule sur une vision binaire ; une partie théorique qui contient deux chapitres, dans le premier chapitre j'ai fait un aperçu général de tout ce qui

concerne l'expression écrite et la communication, les définitions et les processus ; dans le deuxième chapitre nous avons présenté les difficultés et les problèmes qui rencontrent l'étudiant lors de l'expression écrite en français langue étrangère.

Nous nous sommes intéressés en particulier aux fautes que font les étudiants, ainsi qu'à l'interférence linguistique et au bilinguisme et son influence sur l'expression écrite.

Enfin, nous présenterons les résultats de notre observation de classe et de notre test de l'expression écrite que nous essayons d'interpréter et de commenter dans leur ensemble.

CHAPITRE 1

L'EXPRESSION ECRITE

ET LA

COMMUNICATION

INTRODUCTION

Ce chapitre intitulé "L'expression écrite et la communication" dans lequel nous allons, dans un premier temps, examiner la maîtrise de la langue et son importance dans l'expression écrite.

Ensuite, nous essayerons de présenter les différentes normes qui régissent la langue tel que : l'orthographe, la grammaire, la conjugaison et le vocabulaire.

Dans un second temps, nous allons donner quelques aspects théoriques concernant l'expression écrite : nous expliquerons ce que nous entendons par expression écrite, ensuite nous allons préciser les différentes significations des notions : "exprimer", "écrire".

Enfin, nous intéresserons à la communication et sa relation avec l'écrit. Nous allons présenter les fonctions et les éléments de la communication écrite, ainsi que le schéma de la communication écrite.

1.1. La maîtrise de la langue : base de l'expression écrite

Savoir parler, lire, écrire en français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La maîtrise de la langue française est le premier des sept grands domaines de compétences du socle commun. C'est l'objectif majeur des programmes de l'école.

Les connaissances en vocabulaire, en grammaire et en orthographe contribuent à une lecture plus sûre, à une écriture plus juste. Ces connaissances s'acquièrent par des activités spécifiques et dans l'ensemble des domaines disciplinaires.

Depuis les premiers apprentissages de la langue orale en petite section d'école maternelle à la capacité de lire et produire des textes de façon autonome en fin de CM2, l'école primaire offre à tous les élèves un parcours de formation progressif et personnalisé.

Chacune de ces compétences s'acquiert progressivement, en prenant appui sur celles qui sont déjà construites. C'est pourquoi des progressions figurent dans les programmes. Elles décrivent cette progressivité classe après classe. Elles sont la référence commune des parents et des enseignants.

1.1.1. Les normes régissant la langue

On désigne par norme le système d'instruction qui définit les usages d'une langue donnée. Dans chaque langue, il y a des normes qui la régissent. Pour le français nous avons: l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire et la conjugaison.

1.1.1.1. L'Orthographe

L'orthographe se définit comme l'ensemble des règles qui régissent la façon d'écrire dans une langue. Autrement dit, le concept d'orthographe implique la reconnaissance d'une norme écrite par rapport à laquelle on juge l'adéquation des formes que réalisent les sujets écrivant une langue. Elle sert à distinguer les formes correctes et les formes incorrectes dans une langue écrite.

L'orthographe se divise en deux catégories :

a) L'orthographe lexicale

C'est l'étude d'écrire les mots, et leur usage dans la phrase ou dans le texte. Chaque mot a une orthographe définie. Pour chaque langue, le stade oral précède toujours le stade écrit, l'orthographe lexicale représente en signes linguistiques la prononciation des mots, selon une correspondance lettre-phonème régulière.

Elle s'appelle aussi : "*L'orthographe d'usage*". Elle a perdu sa régularité dans plusieurs langues.

b) L'orthographe grammaticale

Elle indique graphiquement les éléments variables des mots (leurs formes fléchies). Elle concerne aussi les marques du pluriel et la conjugaison des verbes.

1.1.1.2. La grammaire

La grammaire est la description complète de la langue, c'est à dire l'étude de la forme et l'organisation des règles qui constituent, avec les mots, la structure d'une langue. Elle se définit ainsi comme étant le modèle de la compétence idéale qui relie le sens avec le son.

La grammaire a pour objectif d'acquérir une pratique de la langue maternelle, de maîtriser les règles d'une langue, et pour parvenir ainsi à la communication la plus large et la plus sûre.

Ainsi, pour comprendre la structure et le fonctionnement et cet instrument de communication qui est la base des relations des hommes entre eux, de développement intellectuel et culturel.

La grammaire se divise en deux catégories:

Une grammaire normative et une grammaire descriptive ou linguistique.

a) La grammaire normative

Elle repose sur les normes de la langue, c'est-à-dire l'utilisation correcte de la langue. Autrement dit, dans le respect des règles et de leurs exceptions. Elle prend en considération les productions fautives comme le non accord avec le sujet d'un participe passé conjugué avec "être", ou l'oubli de la marque du pluriel.

La grammaire normative sert à enseigner des règles de grammaire, des tableaux de conjugaison, des exercices grammaticaux et des dictés.

b) La grammaire descriptive ou linguistique

Cette catégorie a pour but d'observer scientifiquement la langue pour comprendre son fonctionnement et établir des modèles. Elle étudie par exemple l'agencement des mots en groupes ou syntagmes et leurs combinaisons en séquences plus étendues ou phrases.

1.1.1.3. Le vocabulaire

Le vocabulaire est un ensemble de mots et de locutions utilisables à un moment donné par une communauté linguistique.

C'est aussi l'ensemble des mots d'une langue ou d'un domaine, c'est à dire chaque langue et chaque domaine possèdent un vocabulaire qui les le vocabulaire de l'aviation, vocabulaire caractérise. Par exemple politique, etc.

Autrement dit, et dans un sens banal, le vocabulaire n'est qu'une liste de mots d'une langue donnée.

L'opposition entre vocabulaire et lexique n'est pas faite pour certains linguistes. Par contre pour certains d'autres, cette opposition figure bien évidemment.

Pour L. Hjelmslev, « *Le lexique concerne les unités de la langue et le vocabulaire est une liste des unités de la parole.* »

1.1.1.4. La Conjugaison

Selon le dictionnaire de linguistique :

« *On désigne sous le nom de conjugaison, l'ensemble des formes pourvues d'affixes ou accompagnées d'un auxiliaire que*

présente un verbe pour exprimer les catégories du temps, du mode, de l'aspect du nombre, de la personne, etc. »

La conjugaison est un système, ou paradigme de forme verbale, tandis que la déclinaison est un paradigme de formes nominales, pronominales ou adjectivales.

Le nombre de conjugaison varie selon les classes de verbes ; la grammaire traditionnelle établit que le français a trois conjugaisons et que le latin en a quatre.

C'est ainsi qu'on parle en français de la première conjugaison (ou modèle de variation des verbes dont l'infinitif est terminé par — **er**), de la 2^{ème} conjugaison (ou modèle des verbes dont l'infinitif est terminé par — **ir**), de la 3^{ème} conjugaison (ou ensemble des verbes qui ne sont ni de la 1^{ère} ni de la 2^{ème} conjugaison).

J. Dubois propose pour le français sept types de conjugaison selon le nombre de bases utilisées dans les variations de désinences⁽¹⁾

1.2. L'expression écrite

L'expression est un moyen d'action mis en œuvre par un émetteur sur un destinataire, le premier voulant produire un effet sur le second grâce à la langue. S'exprimer à l'écrit ne revient pas à écrire, mais à écrire pour. C'est la raison pour laquelle, un enseignant de français langue étrangère doit garder à l'esprit que les activités d'expression proposées aux apprenants doivent se trouver dans une situation de communication précise : définition du destinataire, de la fonction de la communication, du moyen de cette communication et des circonstances spatio-temporelles,

⁽¹⁾ – J. Dubois, *Dictionnaire de linguistique*, éd LAROUSSE, Paris, 1973.

sélectionnées de telle sorte que l'apprenant soit amené à utiliser ce qu'il aura appris antérieurement.

On doit former nos apprenants à la production de type de textes authentiques en français et qui pourraient exister tels quels dans la réalité sociale.

S'exprimer, c'est chercher à combler un manque, chez le destinataire (à qui l'on donne une information). Le destinataire ne connaît pas le contenu du message qu'il va recevoir. Il a certes la possibilité de le prévoir, d'anticiper, avec une plus ou moins grande précision, mais il demeure une part essentielle de découverte. Si l'on veut placer l'apprenant dans une situation de communication authentique, il conviendra de préserver cet enjeu de la communication: le déficit d'information.

Donc, l'authenticité est à chercher en expression écrite par la mise en situation de la production. La simulation est ici nécessaire. Que vérifier dans une consigne ainsi formulée: Racontez vos vacances?

La communication se situe dans un cadre uniquement scolaire, puisque l'apprenant raconte une histoire, dans une copie destinée à son professeur, pour obtenir une bonne note. Situation de communication que l'élève ne racontera jamais hors de l'école, et dépourvue de tout objectif pratique donc. Il conviendrait de reformuler la consigne, de la façon suivante: par exemple: « Vous écrivez une lettre à un ami pour lui raconter ce que vous avez fait pendant vos dernières vacances d'été. »

1.2.1. Qu'est-ce qu'exprimer ?

Selon le petit LAROUSSE 2006:

*«1-Manifester sa pensée, ses impressions par le geste, la parole, l'expression du visage. Exprimer sa douleur par des larmes.
2-Manifester sa pensée, ses sentiments par un moyen artistique.
3-Définir, en parlant d'unités de mesure. Exprimer une attitude en pieds.*

4-Faire sortir un liquide par pression.

S'exprimer v.pr se faire comprendre, exprimer sa pensée, s'exprimer avec élégance. S'exprimer par la musique. »⁽¹⁾

1.2.2. Qu'est-ce qu'écrire ?

Selon le petit LAROUSSE 2006:

« 1-Tracer les signes d'un système d'écriture, les assembler pour présenter la parole ou la pensée. Ecrire son nom- Machine à écrire : machine.

2-Orthographe, comment écrit-on ce mot?

3-Exprimer sa pensée par l'écriture : composer un ouvrage écrit. Ecrire son journal, un roman etc.

C'est aussi :

1-Utiliser les signes graphiques, l'écriture apprendre à écrire.

2-composer une œuvre littéraire, faire métier d'écrivain.

3-Laisser une trace, en parlant d'un instrument destiné à l'écriture. Mon stylo écrit mal. »⁽²⁾

⁽¹⁾ – *Le Petit Larousse, éd, Larousse, Paris, 2006, p.447*

⁽²⁾ – *Le Petit Larousse, éd, Larousse, Paris, 2006, p.394*

Écrire est une notion complexe qui renvoie à une multitude de pratiques tant au niveau culturel que social.

Le dictionnaire fournit ainsi un nombre important de synonymes; écrire, c'est fixer une trace, consigner, communiquer, orthographier, annoncer, exposer, correspondre, noter,

De façon plus synthétique, on peut dire qu'écrire, c'est :

- Fixer le temps,
- Construire des repères,
- S'exprimer,
- Communiquer.

1.2.3.L'expression:

Selon le dictionnaire de linguistique

« I/1- *En grammaire traditionnelle on appelle expression tout constituant de phrase (mot, syntagme)*

2- *Elément de l'expression, l'unité la plus petit du plan de l'expression de la langue, distinctive sur le plan du contenu.*

II/ *Le discours humain se présente comme une suite ordonnée de sons spécifiques .On appelle expression l'aspect concret de ce système signifiant. A ce titre, expression s'oppose au contenu. Chez L.Hjelmslev tout message comporte à la fois une expression et un contenu, c'est-à-dire peut être envisagé du point de vue du signifiant (expression) ou du signifié (expression /ou du signifié (contenu). »*

L'expression elle-même peut être considérée (comme d'ailleurs le contenu) sous deux aspects : comme une substance, sonore ou visuelle qu'il s'agit de l'expression orale ou graphique (on

parlera alors de substance de l'expression) ; ou comme la forme manifeste par cette substance, c'est à dire comme la matière phonique ou graphique agencée, ce par quoi le plan de l'expression s'articule au plan contenu.

Ainsi il n'y a aucun rapport entre les sons (b), (a) et l'idée de bas, mais il y a rapport entre la structure du plan de l'expression (Ba) et la même idée « bas » le même problème se pose pour le plan du contenu.

L'interdépendance entre la structure de l'expression et la structure du contenu se fait, selon les langues, par rapports aux variables.

Par exemple les mots exprimant les couleurs du prisme dessinent dans le vocabulaire une grille très différente selon les langues ; même l'anglais et le français n'ont pas exactement le même paradigme de « l'arc en ciel ».

Palus fort raison, ou notera des découpages du spectre en quatre, trois et même deux couleurs.

La taxinomie des adjectifs de couleurs sera donc très différente selon les langues : plus nombreuses seront les couleurs fondamentales, moins la langue devra recourir à des opérateurs permettant de noter des nuances (suffixes du type être, mots du type sang, cerise, locutions du type tirer sur, etc.

Il s'agit exclusivement de la structure de l'expression le contenu reste la perception des rayons lumineux, dépendant non de la culture mais de l'organisation physiologique.

De même que le lexique, la grammaire des langues comporte des contraintes variées : la perception de l'opposition des sexes est

du domaine du contenu , mais la notion du sexe est obligatoire , selon les langues exclusivement dans des condition spécifiées .Par exemple la ou le français note seulement le genre du possédé (il , elle / voit son père , sa mère ,)l'anglais note aussi le genre du possesseur : he sees his father , « il voit son père , she sees her father , « elle voit son père » .

La structure de l'expression s'opère à des niveaux distincts.

« Un de ces niveaux est sans rapport direct avec le contenu, c'est le niveau phonétique; le phonème unité phonique de la langue est sans rapport direct avec le contenu c'est dire que le phonème n'a pas de sens en lui-même, c'est au niveau morphématique que se fait la structure du contenu. Le morphème est l'unité du plan de l'expression entrant en relation avec le plan du contenu »

1.2.4.L'écriture:

L'écriture se définit comme un système de signes graphiques qui représentent la langue parlée.

Son origine est dans le besoin que les hommes ont éprouvé de conserver, pour les véhiculer ou les transmettre les messages du langage articulé.

Autrement dit, et selon le dictionnaire de linguistique l'écriture se définit comme suit :

« L'écriture est une représentation de la langue parlée au moyen de signes graphiques.

C'est un code de communication au second degré par rapport au langage, code de communication au premier degré.

La parole se déroule dans le temps et disparaît, l'écriture a pour support l'espace qui la conserve.

L'étude des différents types d'écriture élaborés par l'humanité a donc un étroit rapport avec l'étude de la langue parlée, ainsi qu'avec celles des civilisations dans lesquelles elles se sont perfectionnées.

Une étude de l'écriture doit se développer sur deux plans parallèles: d'une part, une étude historique de l'écriture depuis son invention jusqu'à ses états actuels; d'autre part, une étude linguistique qui tente de dégager les règles de fonctionnement de l'écriture, ainsi que ses rapports avec le langage parlé. » ⁽¹⁾

1.3. La communication écrite:

La communication est ce par quoi une personne renseigne influence une autre personne (ou groupe) et en est renseignée influencée.

Autant, lors de conversations orales, des précisions peuvent être apportées pour éclaircir un message, autant un écrit SE DOIT d'être clair et donc rédigé (par l'émetteur) de façon à être compris directement par le récepteur.

Aussi, outre une rédaction et une orthographe irréprochable, il convient de respecter des règles de mise en forme des documents tels que les courriers, les notes de service ou encore les notes de synthèse.

1.3.1. Qu'est -ce que la communication?

La communication concerne aussi bien l'homme (communication intra psychique, interpersonnelle, groupal) ou la

⁽¹⁾ - J.DUBOIS, *Dictionnaire linguistique*. Ed. Larousse, Paris 1973.

machine (télécommunications nouvelles technologies) ainsi que leurs croisements : homme, animal technologies. De ce fait, c'est un projet d'étude partagé par plusieurs disciplines qui s'accordent pour la définir comme un processus, les points de vue divergent lorsqu'il s'agit de qualifier ce processus.

Un premier courant de pensée, se regroupe derrière les sciences de l'information et de la communication et propose une approche de la communication centrée sur la transmission d'information.

Il s'intéresse aussi à l'interaction homme ; machine qu'au processus psychique de la transmission de connaissances (avec l'appui des sciences cognitives.)

Un second courant, porté par la psychosociologie, s'intéresse essentiellement à la communication interpersonnelle complexe qui prend en compte tout ce qui se passe lorsque des individus entrent en interaction et fait intervenir à la fois des processus cognitifs, affectifs et inconscients.

Dans cette optique, on considère que les informations transmises sont toujours multiples, que la transmission d'informations n'est qu'une partie du processus de communication et qu'une partie du processus de communication et que différents niveaux de sens circulent simultanément.

Enfin, un troisième courant, issu de la psychanalyse, traite de la communication intra psychique.

Autrement dit, et selon le dictionnaire de linguistique, la communication se définit : « *La communication est l'échange verbal entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un*

autre sujet parlant, et un autre interlocuteur doit il sollicite l'écoute et / ou une réponse explicite (selon le type d'énoncé). La communication est ou implicite intersubjective. Sur le plan psycholinguistique, c'est le processus au cours duquel la signification qu'un locuteur associe à ses sons est la même que celle que l'auditeur associe à ses mêmes sons »⁽¹⁾

Une autre définition selon Le petit Larousse 2006 :

« 1/- Action, fait de communiquer, d'établir une relation avec autrui. Etre en communication avec qqn. Communication téléphonique ; on communication liaison et conversation par téléphone. Prendre, recevoir une Communication.

2/- Action, fait de communiquer, de masse : ensemble des moyens et des techniques permettant la diffusion de messages écrits ou audiovisuels auprès d'un public plus ou moins vaste et hétérogène.

3/- Fait pour qqn ; une entreprise d'informer et de promouvoir son activité auprès du public; d'entretenir son image; par tout procédé médiatique. Directeur de la Communication.

4/- Ce qui permet de joindre deux choses, deux lieux; de les faire communiquer .Porte de Communication. Les Communications ont été coupées. »⁽¹⁾

1.3.2. Qu'est ce que communiquer à l'écrit?

A l'écrit, "communiquer" est difficile à définir. L'émetteur ou l'écrivain transmet à son interlocuteur ou le lecteur un message le plus complexe: il convient de tracer une situation à ce message, c'est-à-dire de l'inscrire dans un contexte, et de lui donner une forme

⁽¹⁾ -J.DUBOIS, *Dictionnaire linguistique*. éd. Larousse, Paris 1973.

⁽¹⁾ -Le Petit Larousse, éd, Larousse, Paris, 2006, p.271

adéquate aux idées, aux évocations, aux sentiments à faire partager, et pour cela, il faut se familiariser avec les règles de l'écrit.

La communication écrite, comme la communication orale, possède certaines fonctions et éléments, que nous allons.

1.3.3. Les fonctions de la communication écrite

La communication peut prendre en compte les grandes fonctions, mais elles ne sont pas forcément toutes présentes dans les textes.

Leur utilisation dépend du genre de l'écrit et de la volonté de l'auteur

Les six fonctions de la communication sont:

1-Fonction référentielle: (dite aussi dénotative) est centrée sur le référent, elle correspond aux informations objectives transmises.

2-Fonction expressive: c'est la fonction de la subjectivité, elle est centrée sur le destinateur ses émotions, ses sentiments, ses jugements et ses sensations exprimés.

3-Fonction conative: correspond à toutes les implications du lecteur: question, ordres, interpellations.

4-Fonction phatique: correspond à tous les éléments utilisés pour faciliter la lisibilité du message écrit par exemple: la ponctuation.

5-Fonction métalinguistique: correspond aux définitions intégrées dans le texte: on définit et on explique un mot avec d'autres mots.

6-Fonction poétique: correspond à la transformation du texte en message esthétique, elle est centrée sur le message en tant que tel.

1.3.4. Eléments de la communication écrite

Pour que la communication écrite soit possible six éléments doivent être réunis: émetteur, lecteur, référent, message écrit, canal et code.

1-L'émetteur : c'est celui qui rédige le message le rédacteur d'une notice technique, l'auteur d'une lettre, journaliste, écrivain.

2-Le lecteur: c'est celui qui lit le message écrit, il peut être un individu ou un groupe d'individus.

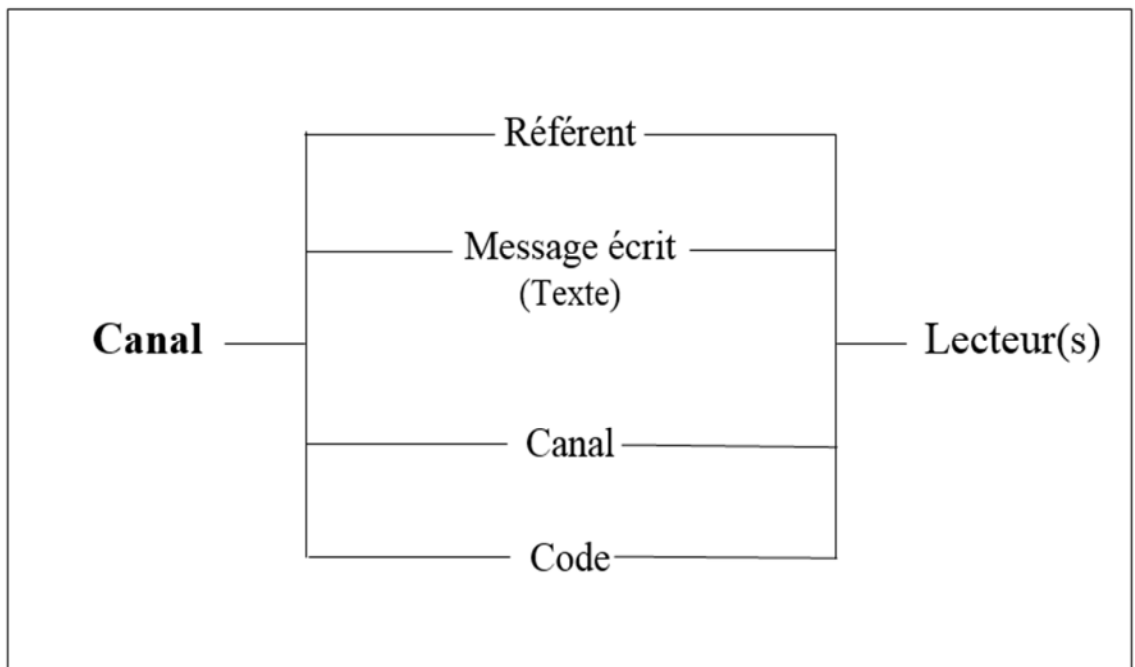
3-Le référent: c'est l'ensemble des objets, des choses dont il est question dans le texte. Le référent est le sujet de la communication et il ne peut être que textuel à l'écrit.

4-Le message écrit: c'est le produit de la communication écrite, le message écrit est toujours le texte ou l'énoncé.

5-Le canal: c'est la voie matérielle empruntée par le texte. En général, c'est la feuille de papier du livre, du journal, de l'affiche, sans oublier l'écran de l'ordinateur ...,

6-Le code: c'est celui de la langue écrite toute langue est un code puisqu'elle se compose d'un ensemble d'éléments (les répertoires des mots) et de leurs règles de combinaison (la grammaire).

D'après les six éléments de la communication que nous avons présentés, nous pouvons aussi les présenter dans un schéma appelé "schéma de la communication écrite".



« Schéma de la communication écrite »⁽¹⁾

⁽¹⁾- C. Peyroulet, *La pratique de l'expression écrite*, éd NATHAN, Paris, 1991, p.134.

CONCLUSION

Dans ce premier chapitre, nous avons englobé tout ce qui concerne l'expression et la communication écrite. Nous avons tout d'abord cité l'importance de la maîtrise de la langue dans l'expression écrite, ensuite nous avons présenté les différentes normes régissant la langue, de plus, nous avons approché l'expression écrite en définissant quelques aspects théoriques.

Enfin, nous avons vu la communication et son rôle nécessaire dans l'expression écrite; en précisant les différentes notions qui concernent la communication écrite.

Ainsi, l'expression écrite est une activité très importante dans l'enseignement / apprentissage du F L E. Mais cette activité rencontre des problèmes qui empêchent les apprenants d'écrire et de s'exprimer en langue étrangère. Nous essayons de présenter certaines difficultés dans le deuxième chapitre.

CHAPITRE 2

FAUTES DE LANGUE

ET INTERFERENCES

INTRODUCTION

Dans ce chapitre nous nous intéresserons aux problèmes que rencontrent les étudiants lors de l'expression écrite. Premièrement, nous aborderons les fautes de langue commises par les étudiants, en commençant par les fautes d'orthographe, en suite, nous allons voir d'autres fautes de langue : grammaticales, fautes de conjugaison et fautes de vocabulaire, pour étudier enfin les interférences.

Deuxièmement, il sera question du choix des mots dans l'expression écrite (vocabulaire), ainsi que les différents registres de la langue. En dernier lieu, nous allons aborder le bilinguisme et son influence sur l'expression écrite. Nous essayerons ainsi de voir le changement de langue d'écriture pour un écrivain bilingue, ainsi que le changement de langue et les interférences dans l'expression en langue étrangère.

2.1. Les fautes de langue

Dans l'expression écrite en français langue étrangère l'apprenant trouve des difficultés qui l'empêchent d'écrire correctement sans faire des fautes. Mais puisque le français est une langue étrangère pour lui , le droit de faire l'erreur est permis.

Les fautes de langue que fait l'apprenant peuvent être au niveau du style, de l'orthographe, de la grammaire, et même au niveau du sens des que l'apprenant fait parfois recours à sa langue maternelle pour s'exprimer en langue étrangère ; ce qu'on appelle « l'interférence linguistique ».

2.1.1. Les fautes d'orthographe

L'orthographe est un critère très important dans l'évaluation d'un devoir scolaire. Dans l'expression écrite en français langue étrangère les fautes d'orthographe peuvent être au niveau de certains mots.

Noms :

Absence , acrostiche , addition , ambiguïté , apogée , cauchemar ; classicisme , digression , dilemme , échappatoire ; effervescence espèce (une espèce de ...) , événement , exutoire , intérieur, prémisses, ressort, soutien, synonyme ; tranquille et, vraisemblance.

Adjectifs :

Absences, ambigüe (fer), cohérent, concomitant, critiquable, disgracieux, elliptique, enclin, erroné, exigeant, indicible, indissociable inhérent, insensé, intéressant, intrinsèque, irréel, nécessaire; rationnel soi-disant, subtil, susceptible, vraisemblable.

Verbes :

Accommoder , acquiescer , aggraver , annihiler , assujettir , discerner , bien qu'il faille , obnubiler , bouleverser , convaincre , occuper , pallier (pallier à) , requérir , ils seront , ressusciter .

Adverbes , préposition , pronoms et quelques expressions comme avoir affaire à , à fortiori , apparemment , à priori , au — delà , constamment , davantage , aux dépens de , différemment , à Bon escient , eux — même , excepté , maintes fois , malgré , néanmoins , notamment , en l'occurrence , aller de pair , parmi , faire parler de , quant à , sine qua non tout entier , avoir trait à , vice versa .

Noms propres :

Amphitryon , Anouilh , Apollinaire , Aymé , Roland Barthes , Lewis Carroll , Michel Foucault , José-Maria de Heredia , Lévi-Strauss .

Accents circonflexes :

Accroître , il clôt , il commuât , il disparaît , il entraîne , grâce , ôter , il paraît (verbe parer à l'impératif) , prôner , théâtre .

Pléonasmes :

Achever complètement

Ajouter en plus

Car en effet

Comparer ensemble

Puis ensuite , puis après

Répéter de nouveau

Pour terminer enfin

Préparer d'avance

Voire même

Confusion

Censé (suppose) / sensé

Compréhensible / compréhensif

Davantage (adverbe) / davantage (s) (substantif

Démystifier (dégrouper)/ démythifier (faire perdre son caractère de mythe à).

Dessin (intention)/dessin

Différend (non) / Différend (adj)

Empreint / emprunt

Exaucer (accueillir favorablement une demande, un vœu)/
exhausser (surélever)

Inclinaison / inclination

Participer à / personnifier

Prés de / prêt à

Prodige / prodigue

Ponctuation

Où mettre la majuscule ?

Au début d'une phrase, d'un vers ou d'une citation , aux noms propres (personnes , lieu , œuvres , peuples , etc.), à certains termes de politesse (Monsieur , Madame ...) , titre ou qualités de certaines

personnes (Monsieur le maire) , à certains termes historiques ou géographiques (la cinquième République) , etc.

Où mettre la virgule ?

Entre des mots de même nature ou de même fonction; après un complément circonstanciel en tête de phrase; avant et après une proposition incise points de suspension : il n'y en a que trois (...)

Règles de l'élision

Le héros —————> l'héros

Si il —————> s'il

Parce que il —————> parce qu'il

2.1.2. Les fautes de langue

Voici une liste des fautes que font les apprenants lors de l'écriture en français langue étrangère.

- Distinction entre futur simple et conditionnel

L'indicatif futur ne prend pas de « s » finale à la première personne du singulier. On écrit donc « je me rappellerai cette règle » lorsqu'on formule une prévision pour l'avenir (comme « tu te rappelleras cette règle »), mais « je me rappellerais cette règle si elle était plus claire » lorsqu'il s'agit d'un conditionnel (comme « tu te rappellerais cette règle si elle était plus claire »).

L'homonymie cause une grande confusion entre ces formes.

-Orthographe de l'impératif

Le singulier de l'impératif des verbes du premier groupe (et du verbe «aller» qui est normalement classé dans le troisième groupe) ne prend pas de « s » final comme on le croit souvent. On

écrit donc « écoute ce qu'il te dit », « va chercher ton ami » ou encore « remarque bien cette terminaison ». Ce qui risque particulièrement de tromper est l'existence dans certains cas (pour la liaison) d'une terminaison explétive : « vas-y » à côté de « va dans la maison », « manges-en » à côté de « mange de la soupe » et ainsi de suite.

Pour la plupart des autres verbes, la terminaison est moins inattendue : « prends ce billet », « cours », etc. (La désinence « e » existe cependant au troisième groupe, comme dans « savoir » qui donne « sache » à l'impératif.)

-Orthographe du subjonctif présent

La troisième personne du singulier du subjonctif présent de tous les verbes autres que « être » et « avoir » se termine par un « e ». On écrit donc « je veux qu'il conclue », « il vaut mieux qu'il coure, qu'il s'enfuie ». Il en va de même de la première personne du singulier pour tous les verbes autres que « être » : « il faut que je te voie ». La seconde personne du singulier prend la finale « es », comme dans « avant que tu ries, j'ai y ai cru ».

-Accord de « tout »

L'adverbe « tout » s'accorde devant un adjectif féminin ne commençant pas par une voyelle (ou un « h » muet) : on écrit donc « la Terre tout entière » mais « la Terre toute bleue ». Ceci ne concerne pas « tout » en tant qu'adjectif (« toute erreur est blâmable »), qui est régulier.

-Finale des participes passés

Au masculin singulier, on écrit « exclu » et « conclu » mais « inclus » ; les féminins sont, fort logiquement, « exclue », « conclue » et « incluse ».

Certains écrivent parfois un « t » à la place du « s » final de quelques participes passés lorsqu'ils sont employés pour former un passé composé, sans doute parce qu'ils ne sentent plus ce passé comme composé et veulent mettre une désinence de troisième personne. Rappelons donc « il a pris » mais « il prit ».

-Finale de certains noms

Les noms « maintien », « soutien » et sans doute quantité d'autres ne prennent pas de « t » final alors qu'on est tenté de le croire à cause de la terminaison de l'indicatif présent : « il maintient », « il soutient ».

Un « cauchemar » s'écrit sans « d » final. L'erreur vient probablement de la confusion avec le verbe « cauchemarder ».

-Censé et sensé

On est censé écrire « sensé » lorsqu'il s'agit de quelque chose de raisonnable, tandis qu'il est sensé d'écrire « censé » lorsqu'on fait référence à une obligation.

-Place du tréma

On parlera d'une phrase « ambiguë », d'une phrase « aiguë » : le tréma se place sur le « e ». Il est vrai que certains considèrent maintenant l'orthographe avec le tréma sur le « u » comme correcte, mais il est sans doute encore préférable de l'éviter. De même, on écrira « ambiguïté ».

-Autres accents

Il est sans doute plus correct d'écrire « événement » avec deux accents aigus, même si l'accent grave sur le deuxième « e » est maintenant admis (et en tout cas conforme à la prononciation).

Il en va de même de « Grevisse », le nom de l'auteur d'un célèbre guide du *bon usage*. Pourtant, dans les deux cas il semble que la prononciation soit comme s'il y avait un accent aigu.

-Quelques mots isolés

Un « dilemme » s'écrit avec deux « m ». Pour une raison très mystérieuse, certains voudraient mettre « mn » à la place.

Le mot « imbécillité » s'écrit avec deux « l » alors qu'« imbécile » n'en prend qu'une.

Les mots « catéchisme » et « liturgie » s'écrivent sans « h » après le « t »

-Fautes sur l'usage

-Régime des verbes

Le verbe « pallier » est transitif direct : on écrit donc « il faut pallier ce problème ».

-Se rappeler

Le verbe « se rappeler » est transitif direct. On écrira donc « je me rappelle bien cette époque ». L'emploi (incorrect) de la proposition « de » est probablement une confusion avec le verbe « se souvenir » : « je me souviens de cette époque ».

Cela s'applique bien sûr aux pronoms de la 3e personne : on dira donc « je me le rappelle, je me la rappelle » (qu'il s'agisse d'une

personne ou d'une chose) mais « je m'en souviens » (pour une chose) et « je me souviens de lui, je me souviens d'elle » (pour une personne).

En revanche, on ne peut pas utiliser « se rappeler » avec pour complément un pronom de la 1^{ère} ou 2^{ème} personne : il n'y a pas d'équivalent de « je me souviens de toi » avec « se rappeler » (la forme correcte théorique serait « je te rappelle à moi », mais cela signifie autre chose).

-Emploi de l'indicatif et du subjonctif

La conjonction « après que » appelle l'indicatif : « il est rentré après que j'avais fini de parler ». On emploie souvent abusivement le subjonctif, probablement par confusion avec « avant que » qui, de fait, demande ce mode.

La locution « tout...que » appelle l'indicatif : « tout ingrate qu'elle est, elle devra me remercier » (pour l'accord de « tout » voir ci-dessus).

-Fautes sur le sens des mots

-Anglicismes

Le verbe français « réaliser » signifie avant tout « rendre réel », « donner existence à ». Son emploi comme le sens du mot anglais « to realise » (c'est à dire essentiellement « se rendre compte de ») est tout à fait critiquable.

Le mot « relevant » en français n'existe qu'en tant que participe présent du verbe « relever », contrairement au mot anglais correspondant.

On pourra donc écrire « la question relevant de l'autorité compétente », mais pour traduire l'anglais « the relevant question » on parlera par exemple de « la question pertinente ».

2.1.3. L'interférence linguistique

Au cours de leur évolution ; à la fois historique et géographique, les langues entrent en contact les unes avec les autres, en provoquant ce que nous appelons « L'interférence linguistique ».

Selon le dictionnaire de linguistique : « *on dit interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B.*

L'emprunt et le calque sont souvent dus à l'origine à des interférences.

Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intègres dans la langue A.

Un français parlant espagnol ou russe pourra ne pas rouler la consonne « r » et lui donner le son qu'elle a en français .Un allemand palpant français pourra donner au mot français « la mort » le genre masculin du mot allemand correspondant « tod » (interférence morphologique) pour dire « je vais à l'école » , un français parlant anglais pourra utiliser pour joindre «school» a « I am going» la présentation at (qui est parfois l'équivalent de à), alors que l'anglais utilise to après les verbes de mouvement(interférence syntaxique). Un italien parlant français pourra dire « une machine » (machina) pour voiture (interférence lexicale) »⁽¹⁾

⁽¹⁾. J-DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique*, éd Larousse, Paris, 1973.

D'après cette définition, nous disons que l'interférence est due au bilinguisme ou au plurilinguisme, aussi bien de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ou seconde.

2.2. Le choix des mots

Dans l'expression écrite, le vocabulaire doit être précis ; pour exprimer un point de vue, une position; un sentiment, un lexique approprié s'impose ; de même que pour rendre compte d'un aspect spécifique ou technique.

Lors de l'expression écrite; celui qui écrit doit éviter l'utilisation d'un vocabulaire familier, les anglicismes, si un mot français d'usage courant excite (dans certains domaines ; comme l'informatique les mots anglais ont souvent pris le pas sur les mots français proposés ; pour cela, il faut adapter son discours au public concerné.

2.2.1. Précision du vocabulaire

Cet aspect de l'expression est à soigner tout particulièrement. En effet, il est important de disposer d'un lexique varié et adapté afin de s'exprimer avec justesse.

Voici à ce propos, ce que disait Jules Renard dans son journal « *Les mots ne doivent être que le vêtement, sur mesure rigoureuse, de la pensée* »

2.2.2. Les registres de langue

Le registre de langue, niveau de langue ou moins précisément style, est l'utilisation sélective mais cohérente des procédés d'une langue afin d'adapter l'expression à un auditoire particulier. Certains choix, notamment lexicaux et syntaxiques, un ton et une plus ou moins grande liberté par rapport à la norme linguistique de cette

langue permettent d'ajuster la communication à une situation d'énonciation donnée : on s'exprime de façon différente selon que l'on s'adresse à un familier, à un inconnu, à un enfant, à un supérieur hiérarchique, et selon son âge, son milieu social, son niveau culturel.

Autrement dit, on ne parle pas toujours de la même façon et on adapte sa manière de s'exprimer aux circonstances. Cette adaptation se réalise avec plus ou moins de souplesse et de succès selon l'âge, l'expérience, l'instruction, le niveau professionnel et la diversité des milieux dans lesquels on évolue. Par ailleurs, certains choix, inacceptables à l'écrit, peuvent être tolérés à l'oral.

Il existe en français une gradation descendante entre trois principaux registres de langue :

2.2.2.1. Registre soutenu : *J'ignore ce qui est advenu.*

Le registre soutenu est surtout employé à l'écrit, notamment dans les lettres officielles et dans les textes littéraires. Le vocabulaire est recherché et les règles prescrites par la grammaire normative sont parfaitement respectées.

2.2.2.2. Registre courant : Je ne sais pas ce qui s'est passé.

Le registre courant est employé avec un interlocuteur que l'on ne connaît pas intimement, avec lequel on a une certaine distance. Le vocabulaire est usuel et les règles prescrites par la grammaire normative sont habituellement respectées.

2.2.2.3. Registre familier : *J'sais pas c'qu'y a eu.*

Le registre familier est employé avec des proches, des intimes. Le vocabulaire est relâché, il peut être abrégé. Toutes les

syllabes ne sont pas nécessairement prononcées. Les règles de la grammaire normative ne sont pas systématiquement respectées.

2.3. L'impact du bilinguisme sur l'expression écrite

Le bilinguisme peut se rapporter à des phénomènes concernant:

- Un individu qui connaît deux langues.
- Une communauté où deux langues sont employées.

Il consiste théoriquement dans le fait de pouvoir s'exprimer et penser sans difficulté dans deux langues à un degré de précision identique dans chacune d'elles. Les individus authentiquement bilingues sont également imprégnés des deux cultures indifféremment et dans tous les domaines. Le bilinguisme constitue la forme la plus simple du multilinguisme, qui s'oppose au monolinguisme (fait de parler une seule langue). Une personne bilingue, dans le sens le plus large de la définition, est celle qui peut communiquer en deux langues au moins, que ce soit sous une forme active (*la parole et l'écriture*) ou passive (par l'écoute et la lecture). Plus spécifiquement, le terme trilingue est employé pour décrire les situations comparables dans lesquelles deux ou trois langues sont impliquées. Une personne bilingue peut être étroitement définie comme étant capable de s'exprimer parfaitement dans deux langues.

En revanche, le terme "bilingue" peut également définir une personne capable de communiquer, même avec erreurs, dans une des deux langues.

Les locuteurs bilingues compétents ont acquis et maintenu au moins une langue pendant l'enfance, la première langue (L1). La

première langue (parfois également désignée sous le nom de langue maternelle) est acquise sans enseignement conventionnel, par des processus fortement contestés. Il est possible, bien que rare, que les enfants aient et maintiennent plus d'une première langue.

2.3.1. Le changement de langue d'écriture :

L'écrivain bilingue, de même que toute autre personne bilingue, est cependant tôt ou tard confronté aux problèmes de l'interférence.

Dans le domaine des échanges linguistique de la vie courante ses retombés sont multiples, mais dans l'ensemble surmontable : chacun aura recours à des stratégies particulières de manière à compenser la distance le séparant d'une maîtrise parfaite de la langue.

Mais si dans ces tentatives pour s'exprimer de façon aussi courante , aussi « idiomatique » que possible dans l'autre langue le droit à l'erreur est permis , la marge est infiniment étroite dans le domaine de l'écriture. Quel que soit le point de vue adopté, la question de la maîtrise de la langue est en effet essentielle. On sait les difficultés que rencontre celui qui décide de changer de la langue d'écriture.

C'est ce que Julien Green dans l'ouvrage sur le bilinguisme note « *les plus mal reçus (des écrivains bilingues) sont ceux qui, bilingues tardifs , osent écrire dans leur autre langue. On épiluche leurs livres comme des copies d'écolier. Bonne note ou pas, il est rare que leur origine ne se retrouve pas au centre de la critique et ne se substitue pas à l'analyse* » .

Langue et écriture sont donc bien indissociables. Vouloir cependant rechercher dans ces moindres manifestations l'impact du bilinguisme sur l'écriture est une entreprise hasardeuse.

En revanche, sachant que l'interférence est un obstacle que rencontre toute personne bilingue, y compris par conséquent les écrivains, on peut se demander dans quelle mesure une langue va en marquer une autre dans l'écriture. Il faut bien, effectivement, que l'on raisonne en termes de traces.

Autrement on entre dans le domaine de la subjectivité. L'objectif d'une telle démarche ne devrait pas être de relever des fautes de langue, on ne revoit pas les copies des apprenants. Non qu'ils soient à l'abri de l'erreur, qui peut l'être complètement, même parmi les écrivains unilingues ! Mais il semble plus intéressant de situer en quoi l'empreinte d'une autre langue peut façonner l'écriture, voire le style d'un auteur. A la faute pure et simple il faut opposer l'effet de style (volontaire et involontaire) et invoquer si lésons est la licence poétique. Si elle peut s'avérer une source d'innovation stylistique.

Vu cette motivation d'après la participation avec l'enseignant au cours de la séance. Par contre, il ya certains d'autres qui ne veulent pas participer, peut être qu'ils ne sont pas motivés ou bien qu'ils ne sont pas assez compétents.

2.3.2. Changement de langue et interférence

Il n'en reste pas moins que parvenir à éviter qu'une langue n'interfère avec une autre est l'exception et non la règle. C'est un obstacle auquel tout bilingue st confronté. Le problème qui se pose ici pour le linguiste est celui de savoir dans quelle mesure le

bilingue parvient à maintenir des structures dans tous les détails, les deux structures linguistiques avec lesquelles il opère.

L'interférence se manifeste sur tous les plans des langues en contacts et à tous les degrés dans le domaine du lexique en matière phonique en matière de syntaxe.

Les interférences posent donc des problèmes particuliers à l'écrivain car elles sont de nature à passer pour les fautes de style étant par définition des manquements à l'usage.

L'interférence peut se manifester à tous les niveaux et amener quelqu'un qui aller bientôt écrire en langue étrangère sa première œuvre littéraire à commettre un contresens qui le met d'emblée hors sujet dans une des premières dissertations qu'il eut à rendre.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous nous sommes interrogés sur les fautes que font les apprenants pour écrire en langue étrangère d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, etc. Ainsi que l'interférence linguistique qui est un obstacle qui ne permet pas aux étudiants d'écrire correctement en langue étrangère.

Nous avons abordé aussi l'impact du bilinguisme sur l'expression écrite en langue étrangère. Enfin, tout ce que nous avons vu dans la partie théorique, pourrait nous servir de base dans la partie pratique et que nous allons exploiter dans notre travail sur terrain qui contient un test sur l'expression écrite à l'intention des étudiants de troisième année LMD.

CHAPITRE 3

EXPERIMENTATION

INTRODUCTION

Nous nous proposons dans ce chapitre d'étudier les fautes que font les étudiants lors de l'expression écrite en français langue étrangère. Ainsi d'étudier l'interférence linguistique notamment le recours à la langue maternelle dans l'expression écrite en français langue étrangère.

Cette étude est faite au département de français avec les étudiants de 3^{ème} année LMD. Ou nous avons demandé demandé à ces étudiants de rédiger un texte sur un sujet que nous avons choisi avec eux.

Notre recherche se base sur l'étudiant qui est un élément essentiel dans l'enseignement /apprentissage du FLE.

3.1. Contextualisation du corpus

3.1.1. Le terrain

Notre travail a été fait au département de français à l'université de BATNA .Nous avons travaillé avec les étudiants de troisième année LMD.

3.1.2. Le public:

Nous avons travaillé avec les étudiants de troisième année LMD, dont nous avons choisi un groupe qui comprend 40 étudiants.

3.1.3. Le choix du corpus

Nous avons choisi comme corpus les étudiants de troisième année LMD parce qu'ils ont une certaine compétence de la langue française. Cela serait dû à leurs expériences personnelles, ainsi qu'à leur environnement familial et social. Sans oublier qu'ils ont appris le français dès leurs jeunes âges.

3.1.4. Description de la classe

Au cours de notre recherche, Nous avons choisi un groupe de 40 étudiants de troisième année LMD, partagés en trois rangés, assis deux par deux.

Au niveau de la motivation en classe, Nous avons remarqué qu'il y a un certain nombre d'étudiants qui sont vraiment motivés, où nous avons constaté cette motivation d'après la participation avec l'enseignant au cours de la séance.

Par contre il y a d'autres qui ne veulent pas participer, peut être qu'ils ne sont pas motivés ou bien par crainte de commettre des erreurs.

3.1.5. La méthode du travail

Dans Notre recherche nous avons utilisé la méthode descriptive analytique pour confirmer les hypothèses. Nous avons fait une observation de classe, nous avons assisté à une séance de l'expression écrite, pour savoir comment les étudiants réagissent avec les activités de l'expression écrite, ainsi que les problèmes qu'ils rencontrent lors de cette expression écrite en français langue étrangère.

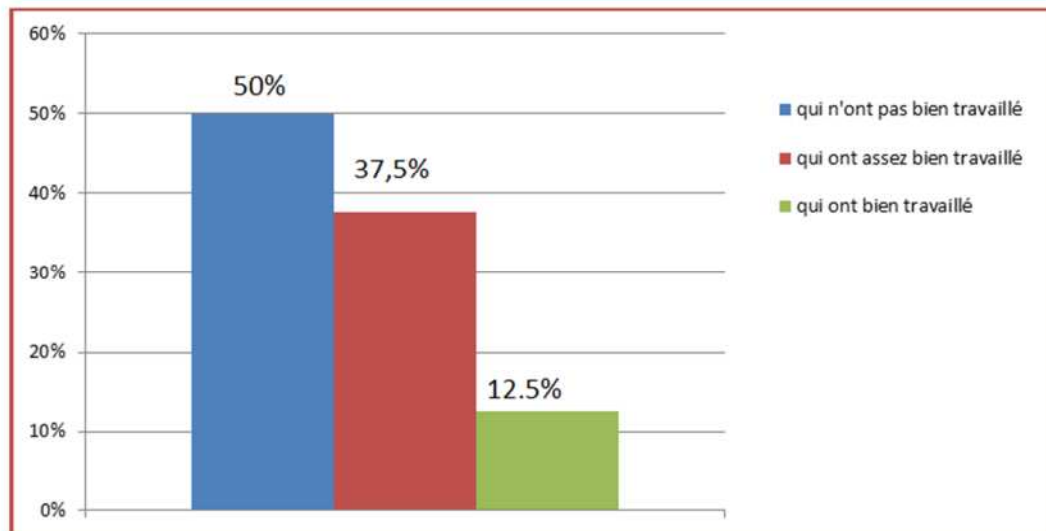
Ensuite, nous avons demandé aux étudiants de rédiger un texte qui parle des méfaits et des bienfaits du sport pour les adolescents en donnant des arguments et des exemples de la vie quotidienne. En fin nous avons analysé les résultats obtenus d'après les copies des étudiants.

3.2. Analyse

3.2.1. Analyse et traitement des résultats du test

Nombre d'étudiants	Les étudiants qui ont bien travaillé	Les étudiants qui ont assez bien travaillé	Les étudiants qui n'ont pas bien travaillé
40	5=12.5 %	15=37.5%	20=50%

Histogramme qui représente le pourcentage des résultats des étudiants :



Commentaire

Nous avons constaté que la majorité des étudiants n'ont pas bien travaillé et que 37 % des étudiants ont fait un travail acceptable. Alors que 12,5% ont fait de très bons travaux.

Analyse :

Pour savoir si les étudiants peuvent écrire en français langue étrangère ou pas, Nous avons fait un test d'expression écrite en leur demandant de rédiger un texte argumentatif qui parle des bienfaits et des méfaits du sport pour les adolescents.

D'après les résultats obtenus, nous avons constaté que 50% des étudiants n'ont pas fait de bons travaux, peut être qu'ils ne sont pas compétents c'est à dire qu'ils n'ont pas une compétence

linguistique qui leur permet d'écrire et de s'exprimer en langue étrangère ainsi que leur répertoire n'est pas assez riche pour qu'ils trouvent les mots lors de l'expression écrite.

Nous avons constaté aussi que 37,5% des étudiants ont un niveau moyen, car ils ont fait un travail acceptable cela est dû à la maîtrise de la langue et à la compétence linguistique, c'est à dire qu'ils ne maîtrisent pas le français hors du milieu universitaire, autrement dit, ils ne parlent ni n'écrivent en français qu'à l'université.

Alors que 12,5% des étudiants ont fait un très bon travail parce qu'ils sont compétents et cette compétence dépend de la maîtrise de la langue française c'est à dire que ces étudiants ont l'habitude d'écrire et de parler en français même hors de l'université entre amis entre collègues et en famille donc dans ce cas le milieu social et familial jouent un rôle très important pour que les étudiants possèdent un vocabulaire très riche grâce à la lecture parce qu'ils sont habitués de lire en français, cela leur permet d'avoir un vocabulaire si riche qui leur permet d'écrire en français langue étrangère.

3.2.2. Analyse et traitement des-copies des étudiants :

	Les étudiants qui ont bien travaillé	Les étudiants qui ont assez bien travaillé	Les étudiants qui n'ont pas bien travaillé
Pourcentage de fautes contenues dans les textes	_____	20%	80%

Commentaire

Le tableau précédent représente le pourcentage des fautes dans les textes écrits par les étudiants. Nous constatons que 80% des fautes sont faites par les étudiants qui ont fait des travaux moyens.

Alors que les étudiants qui ont très bien travaillé n'ont fait aucune faute.

L'analyse

D'après les copies des étudiants, nous avons constaté que la majorité a fait des fautes dans les textes, alors que d'autres n'ont fait aucune faute (0%). Nous disons dans ce cas que la majorité n'est pas compétente et qu'ils ne sont pas habitués à écrire en français langue étrangère. Nous avons trouvé que 80% des fautes sont contenues dans les copies des étudiants qui n'ont pas eu la moyenne dans l'expression écrite, parce que ces étudiants n'ont pas une compétence linguistique au niveau de l'oral. Alors que les autres n'ont pas fait de fautes lors de l'écrit car ils sont compétents ainsi qu'ils maîtrisent la langue.

Nous avons trouvé aussi qu'un certain nombre d'étudiants ne font pas plusieurs fautes (20%) cela est dû à leur besoin d'améliorer leur niveau par la lecture des livres en français.

D'après l'analyse des copies, nous avons remarqué que les étudiants ont fait des fautes d'orthographe, des fautes de grammaire, de conjugaison et de sens des mots.

Les fautes au niveau de la stylistique et de la grammaire, cela manifeste que les étudiants ne font pas la différence entre le féminin

et le masculin de certain mots, dans ce cas nous disons que les étudiants ne savent pas le sens des mots ou bien, ils font recours à la langue maternelle, c'est à dire qu'ils réfléchissent en langue maternelle et écrivent en français, car la plus part des étudiants parle l'arabe dialectale ou le tamazight à la maison. Donc ici l'interférence linguistique pose un problème au niveau du choix des mots lors de l'expression écrite, c'est-à-dire que les étudiants ne trouvent pas les mots adéquats pour s'exprimer en langue étrangère.

Nous avons trouvé aussi dans certaines copies que les étudiants ne savent pas l'accord du féminin et du masculin et l'accord du pluriel dans certaine mots, c'est à dire qu'ils ne savent pas la conjugaison de certains verbes, surtout les verbes qui se conjuguent du troisième groupe.

Nous avons trouvé qu'il y a une confusion entre les mots, c'est-à-dire que les étudiants ignorent le sens des mots et ils ont confondu entre les mots en écrivant un mot ou bien d'écrire un autre qui est plus adéquat, et cela perturbe le sens de la phrase et même du texte entier.

Dans les copies des étudiants qui ont un niveau moyen, Nous avons constaté que ces étudiants n'ont pas fait beaucoup de fautes. La plus part des fautes sont celles d'orthographe par exemple : le 'S' du pluriel, certains étudiants n'ont pas ajouté le S du pluriel à la fin de certains mots peut être qu'ils l'ont oublié lors de l'écriture. Ainsi qu'ils n'ont pas respecté les règles de ponctuation et de liaison parce qu'ils les ignorent, par exemple. Certains étudiants ne savent pas ou mettre la virgule ou le point virgule, et d'autres ignorent les règles de liaison par exemple au lieu d'écrire 'parce qu'il' ils ont écrit 'parce

que il '. Alors que les étudiants qui n'ont pas fait des fautes, Nous avons trouvé qu'ils ont un niveau très élevé dans l'expression écrite.

Le niveau apparaît à partir de leur style d'écriture : ils ont bien choisi les mots sans faire de faute, ni d'orthographe ni de grammaire. Ils ont également respecté la ponctuation et la liaison. Ces étudiants sont compétents et sont capables de s'exprimer en français langue étrangère, parce qu'ils sont habitués d'écrire en français ainsi qu'ils maîtrisent le français dans les milieux non seulement universitaires mais aussi familiaux et sociaux.

A partir de l'analyse des copies nous avons obtenu :

- 50% d'étudiants ont fait des fautes.
- 37.5% d'étudiants n'ont pas fait plusieurs fautes.
- 12.5% d'étudiants n'ont pas fait de fautes.

3.3. La synthèse des résultats obtenus

A partir du travail de terrain réalisé, nous n'avons pas constaté que 50% d'étudiants ne sont pas compétents au niveau de l'écrit en français langue étrangère, et que 12.5% d'étudiants qui ont fait de bon travail nous l'expliquons par le fait qu'il s'agit de la maîtrise de la langue et par sa pratique, non seulement dans les milieux universitaire mais aussi dans les milieux familiaux et sociaux.

On peut dire également que les étudiants n'arrivent pas à écrire en français langue étrangère car ils n'ont pas assez de vocabulaire pour avoir un style adéquat. J'ai trouvé aussi que la plus part des étudiants font recours à leur langue maternelle (arabe dialectale, tamazigh) pour écrire en français, c'est à dire qu'ils

s'imprègnent de la langue maternelle pour s'exprimer en français langue étrangère.

CONCLUSION

A la fin de notre travail pratique on peut dire que les difficultés du choix des mots dans l'expression écrite en français langue étrangère sont dues aux facteurs suivants :

1-Les étudiants font recours à la langue maternelle : ils pensent en langue maternelle pour s'exprimer en français.

2-Ces étudiants n'ont pas un vocabulaire assez riche pour choisir les mots lors de l'expression écrite, c'est à dire qu'ils cherchent des mots qui sont auparavant enregistrés dans leur répertoire linguistique.

-Nous avons pu expliquer ces difficultés par :

- La maîtrise de la langue, c'est à dire que les étudiants ne pratiquent le français qu'en classe.
- La lecture qui représente un facteur très important pour enrichir le vocabulaire en langue étrangère.

CONCLUSION GENERALE

En définitive Notre initiative s'inscrit dans la perspective didactique en rapport avec les difficultés que rencontrent les étudiants du département de français et particulièrement ceux de la 3^{ème} année LMD. Nous pouvons dire que le problème de l'expression écrite en français langue étrangère est épineux et son traitement ne cesse de susciter l'intérêt des didacticiens et des linguistes.

A partir du corpus proposé et des analyses effectués, nous avons pu constater que ce problème chez les étudiants de troisième année LMD est du à plusieurs facteurs.

Tout au long de nos investigations, les remarques retenues sont conditionnées par l'absence du bagage linguistique chez les étudiants ce qui met l'étudiant devant des difficultés d'écrire et de s'exprimer en français langue étrangère, ceci était démontré au cours de mes analyses qu'il y a un certain nombre d'étudiants qui ont un niveau très élevé au niveau de l'expression écrite en français langue étrangère, mais l'exception confirme la règle .

-J'ai constaté constaté aussi

- ✓ Que les étudiants appartenant au milieu culturellement riche arrivent à écrire correctement.
- ✓ Apprendre la culture de la langue étrangère permet aux étudiants d'écrire correctement sans faire recours à la langue maternelle.
- ✓ La culture permet d'enrichir le répertoire linguistique des étudiants qui leur permet de trouver les mots adéquats lors de l'expression écrite en langue étrangère.

ANNEXE

Rapport-Gratuit.com

Le sport:

Le sport est une activité physique et morale qui joue un rôle très efficace dans notre vie quotidienne. Un particulier pour les adolescents.

Mais cette activité est-elle utile ou inutile pour ces adolescents ?

D'une part, le sport est utile pour les adolescents, car il traite des problèmes sociaux tel que la drogue, le tabac, ... Il encourage ainsi les adolescents de ne pas arrêter leurs études, c'est-à-dire : il améliore les résultats scolaires des élèves. Le sport protège la santé des adolescents contre les maladies tel que : les maladies chroniques, cardio-vasculaire, ...

D'une autre part, le sport est inutile pour les adolescents, car il cause l'échec scolaire. C'est-à-dire : les adolescents arrêtent leurs études parce qu'ils sont intéressés par le sport. Lorsque l'adolescent exagère la pratique du sport, cela va lui provoquer plusieurs maladies.

En conclusion, on dit que le sport a des bienfaits et des maifaits pour les adolescents.

Le sport

Le sport est une activité physique, il joue un rôle très important dans notre vie quotidienne, surtout pour les adolescents, parce qu'ils sont très sensibles, il les protège contre les problèmes sociaux comme les drogues et le tabac.

Le sport sauve la santé de l'homme contre toutes les maladies. Et pour cela, l'état fait de grands efforts pour cette activité.



Le sport.

(3)

Le sport n'est pas bien pour les adolescents parce que ils vont abandonner leurs études et ne pas avoir de bons résultats scolaires.

Le sport attaque les problèmes de la société - comme le tabac et la drogue.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- 1- BLANC-RAWTO, Meirveille, L'expression orale et l'expression écrite en français, éd. Ellipses, Paris 2005
- 2- DUBOIS, J, La nouvelle grammaire de français, J, éd Larousse, Paris, 1975
- 3- GALLISON, Robert Polémique en didactique, Ed CLE, Paris 1980
- 4- GREEN, JULIEN SAMUEL BECKETT, VLADIMIR NABOKOV, Bilinguisme d'écriture et auto-traduction, éd. l'Harmattan, Paris 2001
- 5- PEYROUTET, C, La pratique de l'expression écrite, éd Nathan, Paris 1991
- 6- VANOYE, FRANCIS Expression communication, éd. Armand Colin, Paris 1984
- 7- L'histoire de l'éducation dans l'antiquité, éd. Marron, Ed le seuil, Paris 1984

WEBGRAPHIE

<http://fr.wikipedia.org/wiki>

<http://college-saint-saturnin.com>

Les DICTIONNAIRES

-Le Petit Larousse 2006

-Le petit Robert 2005

-Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris 1973-Quillet 1975
Paris dictionnaire de didactique 1976